

Questions Transnationales

Marseille, ville du monde

L'internationalisation d'une métropole
morcelée

Nicolas MAISETTI

Préface d'André Donzel



KARTHALA

sciencespo.aix

Dans un contexte d'intensification de la compétition internationale des territoires, les villes rivalisent de stratégies pour accroître leur rayonnement et améliorer leur attractivité. Marseille ne déroge pas à la règle. Ce livre analyse les politiques internationales qui visent à promouvoir une nouvelle image de Marseille, accueillante pour les investisseurs, les touristes ou les organisateurs d'événements culturels ou sportifs.

Quelles sont les facettes de Marseille mises en avant pour projeter la ville et son territoire au-delà des frontières locales et nationales ? Quels liens la municipalité tisse-t-elle avec ses homologues étrangères ? Comment la Région promeut-elle ses intérêts auprès de Bruxelles et parvient-elle à décrocher des fonds européens ? Quel est l'enjeu d'accueillir à Marseille une antenne de la Banque Mondiale ? Quels sont les effets d'une candidature à un événement international sur les recompositions des pouvoirs urbains ?

Le livre répond à ces questions et analyse les conditions de possibilité de l'internationalisation de Marseille, métropole morcelée.

Nicolas Maisetti est chercheur contractuel au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS) où il travaille sur les enjeux de production urbaine et l'action publique locale. Il est l'auteur d'*Opération culturelle et pouvoirs urbains* (L'Harmattan, 2014) consacré à Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013.

Collection Questions Transnationales

dirigée par Philippe ALDRIN et Aude SIGNOLES

Collection « Questions transnationales »

dirigée par Philippe ALDRIN et Aude SIGNOLES

Des transformations des modes de faire du politique ou des politiques sont à l'oeuvre en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le monde arabe depuis près de trois décennies. Paradoxalement, alors qu'elles surviennent dans des contextes institutionnels et des régimes politiques distincts, ces transformations renvoient a priori à des rhétoriques et univers de sens partagés par la plupart des acteurs impliqués. Le succès planétaire apparent de modèles d'action publique (tels que la « gouvernance »), de techniques de gouvernement (comme la « participation ») ou encore de registres de mobilisation (comme l'« altermondialisme ») invite les sciences sociales du politique à questionner empiriquement la réalité et les raisons des similitudes et des interdépendances entre des processus socio-politiques repérés ici et là.

Dans la tradition pluridisciplinaire et comparative de Sciences Po Aix et de son laboratoire, le CHERPA, cette collection entend nourrir ce questionnement en publiant des travaux qui privilégient l'enquête de terrain et se proposent de saisir au concret — c'est-à-dire au plus près des situations et des conflits, des acteurs et de leurs représentations — les dimensions transnationales du politique contemporain.

Comité de lecture

Philippe ALDRIN (CHERPA, Sciences Po Aix), Christian CULAS (Centre Norbert-Élias, EHESS Marseille), Blandine DESTREMAU (IEDES, Paris 1), David GARIBAY (FASSP, Lyon 2), Marie-Emmanuelle POMMEROLLE (CESSP, Paris 1), Antoine ROGER (Centre Émile-Durkheim, Sciences Po Bordeaux), Vincent ROMANI (CEPESS, UQAM), Jay ROWELL (SAGE, Sciences Po Strasbourg), Aude SIGNOLES (CHERPA, Sciences Po Aix), Céline THIRIOT (LAM, Sciences Po Bordeaux).

Crédits :

photo de couverture : Clémentine Vaysse — **photos** : Eric Besatti

cartes : Kévin Limonier — **tableaux** : élaboration propre

conception couverture : Véronique de la Cruz (CHERPA)

maquette : Sang Noir Graphisme

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien de Sciences Po Aix et du laboratoire CHERPA
(Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration - EA4261 / Sciences Po Aix)

Éditions KARTHALA, 2017

ISBN : 978 2 8111 1884-6

Nicolas Maisetti

Marseille, ville du monde

**L'internationalisation
d'une métropole morcelée**

Éditions KARTHALA

22-24, boulevard Arago

75013 PARIS

SCIENCES PO AIX

25, rue Gaston de Saporta

13 625 AIX-EN-PROVENCE

Liste des acronymes

ADERLY : Agence du développement économique de la région lyonnaise

AFD : Agence française de développement

ARLEM : Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne

ARRI : Agence régionale d'innovation et d'internationalisation des entreprises

AUG : Autorité unique de gestion (Programme Med)

AViTeM : Agence des villes et territoires méditerranéens durables

BEI : Banque européenne d'investissement

BPI : Banque Publique d'Investissement

CCIMP : Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence

CDC : Caisse des dépôts et de consignation

CdR : Comité des Régions

CEE : Communauté économique européenne

CEFEB : Centre d'études financières, économiques et bancaires

CERAMM : Club d'échanges et de réflexion de l'aire métropolitaine marseillaise

CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

CIACT : Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires

CIADT : Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire

CMIM : Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée

CNCD : Commission nationale de la coopération décentralisée

CPA : Communauté du pays d'Aix

CRPM : Conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe

CTE : Coopération territoriale européenne

CTN : Conseil territorial du numérique

CUF : Cités Unies France

DAECT : Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales

DG Relex : Direction générale des relations extérieures (Commission européenne)

DGE : Direction générale des entreprises

DGS : Direction générale des services

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

EPAEM : Établissement public d'aménagement Euroméditerranée

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européens de développement régional

FEMIP : Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat

FEMISE : Forum euro-méditerranéen des instituts économiques

FEOGA : Fonds européens d'orientation et de garantie agricole

FSE : Fonds social européen

GPMM : Grand Port Maritime de Marseille

IdM : Institut de la Méditerranée

IEVP : Instrument européen de voisinage et de partenariat

IFOP : Instrument financier d'orientation pour la pêche

IRD : Institut de recherche pour le développement

KNA-MENA : *Knowledge Network Agency for Middle-East and North Africa*

MDER : Mission de développement économique régional

MENA : *Middle-East and North Africa*

MIPP : Mission internationales des programmes privées

MP2013 (Association) : Marseille-Provence 2013

MPM (Communauté urbaine) : Marseille-Provence Métropole

MuCEM : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

OCEMO : Office de coopération pour la Méditerranée et l'Orient

OM : Olympique de Marseille

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel,

PACA (Région) : Provence-Alpes-Côtes d'Azur

PAM : Plan d'Action sur la Méditerranée

PICDUM : Pôle international de compétences en développement urbain

PMG : Politique méditerranéenne globale

PMR : Politique Méditerranéenne Rénovée

PO : Programme opérationnel

PRIDES : Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire

PRIE : Plan régional d'internationalisation des entreprises

SGAE : Secrétariat général aux affaires européennes

SGAR : Secrétariat général aux affaires régionales

UE : Union européenne

UpM : Union pour la Méditerranée

WBI : *World Bank Institut*

SOMMAIRE

Préface.....	9
---------------------	----------

Prologue.....	15
----------------------	-----------

CHAPITRE 1

Mythes et pseudo-histoire de l'internationalisation de Marseille.....	31
--	-----------

CHAPITRE 2

Tisser des amitiés transnationales et conquérir des marchés internationaux : les politiques de la coopération décentralisée.....	79
---	-----------

CHAPITRE 3

Porter la voix et défendre les intérêts régionaux à Bruxelles : la politique européenne et la diplomatie décentralisée de la Région PACA... 	135
---	------------

CHAPITRE 4

Promouvoir le territoire et rompre avec la mauvaise réputation : les politiques d'attractivité.....	183
--	------------

CHAPITRE 5

Gagner et gérer des récompenses territoriales : les trophées de l'internationalisation des villes.....	231
---	------------

Conclusion.....	283
------------------------	------------

PRÉFACE

par André Donzel, CNRS-LAMES

LA PLACE DES VILLES dans le processus de mondialisation suscite aujourd'hui nombre d'interrogations parmi les observateurs du fait urbain : assiste-t-on à une dissolution — ou au moins à une dilution — de leurs pouvoirs sous l'effet de la libéralisation grandissante des marchés et de la généralisation de l'économie des flux ? Inversement, la globalisation économique n'offre-t-elle pas l'opportunité d'un retour des villes sur la scène politique, en compensation de l'érosion de la souveraineté des états nationaux ?

L'étude du cas de Marseille proposée par Nicolas Maisetti dans cet ouvrage aborde ce débat sous un angle relativement inédit. Il montre que la poussée de la mondialisation, loin d'avoir déstabilisé les pouvoirs locaux, les a dans une certaine mesure consolidés. En effet, « le territoire se saisit autant qu'il est saisi par les processus de mondialisation » (p. 18). Sur le plan institutionnel, les dispositifs de « régulation croisée » du territoire entre l'État et les collectivités locales restent toujours en place, en dépit des velléités de recentralisation sous-jacentes aux réformes territoriales portées par le pouvoir central. Ainsi les élus conservent toute leur influence dans la mise en forme de la société locale et « tout se passe comme si les formes contemporaines du régime urbain à la française stabilisaient le pouvoir municipal » (p. 46).

Une légitimation de l'action publique par les outputs

Mais cette stabilisation ne conduit pas à un simple *statu quo*, car elle va de pair avec un profond changement dans les modes de légitimation du pouvoir politique local. Désormais l'action publique locale ne repose plus exclusivement sur la mise en valeur des ressources internes d'une collectivité, mais sur l'aptitude

à attirer des ressources externes qu'elle ne produit pas. C'est le passage d'une « légitimation par les *inputs* » à une « légitimation par les *ouputs* » (p. 81), selon une catégorisation désormais courante en science politique.

Marseille offre une illustration particulièrement parlante de cette transformation. L'ouvrage de Nicolas Maisetti dresse un tableau très complet des initiatives prises par les collectivités territoriales (ville de Marseille, département des Bouches-du-Rhône et région PACA) pour accompagner l'insertion internationale de la métropole marseillaise. Il dresse une « cartographie » des dispositifs d'action publique qui ont accompagné les stratégies d'internationalisation de ces collectivités au cours des dernières décennies. Ils sont répertoriés selon le degré d'extraversion des ressources mobilisées ainsi que par l'intensité de leur impact sur l'économie et la société locale. On y trouve : la coopération décentralisée, la participation aux programmes européens, les politiques d'attractivité à l'égard des entreprises, les échanges protocolaires avec des collectivités étrangères, la tenue de grands événements culturels et sportifs, la course aux labels décernés par les institutions nationales et internationales, etc.

La réactivation du « rêve méditerranéen »

L'impact de ces actions sur la société locale est loin d'avoir été négligeable. L'implantation de plusieurs organismes publics à vocation internationale à Marseille (Banque mondiale, OCEDO, Anima, etc.) ont conforté son image de « ville globale ». Cette présence a permis de faire émerger un secteur d'emplois relativement conséquent dans le domaine des relations internationales et de l'ingénierie du développement. De nombreux équipements publics ou privés, soulignant le rayonnement international de la ville, ont vu le jour (tour CMA-CGM, MUCM, Villa Méditerranée, etc.). Enfin, de grands événements culturels, tels ceux liés à la désignation de la ville comme Capitale européenne de la Culture en 2013, ont permis de conforter son aura internationale.

Parallèlement s'est façonné un nouveau référentiel discursif où tous les marqueurs symboliques de l'internationalisation de la ville sont mis en avant. La réactivation du « rêve méditerranéen » en est le fil conducteur. Après le reflux colonial, le positionnement géopolitique de la ville en tant que « Porte de l'Orient » refait surface sous de nouvelles appellations plus ou moins bien assumées : « capitale de la Méditerranée », « *hub* euro-méditerranéen », etc. Cela suppose la reconnaissance du cosmopolitisme de la ville, étayé par deux arguments complémentaires : d'une part, la reconnaissance du fait migratoire comme composante déterminante de l'identité marseillaise et, d'autre part,

la réaffirmation du rôle moteur de l'outil portuaire dans son développement économique.

Bien que d'abord réticents à abandonner le terrain de la proximité politique, et de ce fait longtemps à la traîne des élites économiques locales dans sa formulation, les élus politiques ont fini par souscrire à cette stratégie d'ouverture internationale, en y voyant un moyen peu coûteux de requalifier l'action publique locale. Mais cette orientation présente aujourd'hui des signes de plus en plus évidents de fragilisation, et le consensus assez large qui avait accompagné son déploiement tend désormais à s'émousser.

Des politiques en porte-à-faux

Les controverses suscitées par la création et la mise en service de la Villa Méditerranée fournissent un indice particulièrement symptomatique de ce désaveu. Cet équipement, créé à l'initiative de la région PACA, entendait constituer un trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée, en même temps qu'il devait conforter la centralité géopolitique de Marseille dans cet espace. Célébré par ses concepteurs comme « le plus grand porte-à-faux architectural du monde », il est désormais critiqué pour son coût de fonctionnement élevé, son insuffisante fonctionnalité et surtout sa faible légitimité politique. Ce « porte-à-faux » architectural est devenu, en réalité, le symbole de l'impuissance des acteurs politiques à ancrer le projet méditerranéen dans le réel.

Plusieurs facteurs, plus ou moins conjoncturels, expliquent cet état de fait. De manière générale, les difficultés des pays émergents à se constituer en relais durables de la croissance mondiale restreignent l'attrait économique de l'internationalisation des villes. De plus, à l'échelle du bassin méditerranéen, le protectionnisme grandissant des pays de la rive nord, et la non résolution des divers conflits affectant ceux de la rive sud, compromettent largement les projets de coopération politique en son sein. Enfin, la réduction des ressources financières des collectivités territoriales tend à amener un recentrage de leur action sur l'échelon local et ainsi, à restreindre leur horizon. Dans ces conditions, les réflexes protectionnistes reprennent le dessus. Tant au sein des institutions que de l'opinion, on commence à percevoir des signes de plus en plus nets de réticence, voire de rejet, à l'égard de cette stratégie d'ouverture internationale.

Mais on sait que, depuis des siècles, Marseille a rarement renoncé à son rêve méditerranéen et qu'en dehors de brèves éclipses, celui-ci finit toujours par renaître... C'est le mérite de l'ouvrage de Nicolas Maisetti de nous en rappeler toute la puissance mobilisatrice dans cette « ville du monde ».

à Marion, à Lucas

PROLOGUE

12 JANVIER 2013. Au dernier moment, le Président de la République, François Hollande, annule sa venue prévue à Marseille en raison du déclenchement de la guerre au Mali. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, le remplace au pied levé pour lancer les festivités de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture. Pour les élus et les chefs d'entreprise à l'origine de l'initiative, cette opération doit faire entrer avantageusement Marseille dans la compétition des territoires, donner une autre image à une ville à la si mauvaise réputation, la faire rayonner dans le bassin méditerranéen et lui redonner une attractivité perdue. Il s'agit aussi d'inventer un nouveau territoire, dessiner les contours d'une métropole que l'agglomération attend depuis les premières formulations du Grand Marseille dans les années 1920. Et si le projet Capitale a introduit de nouvelles règles du jeu, chacun observe la manière dont elles seront respectées par les acteurs de plus en plus nombreux de cette gouvernance appelée à être enfin métropolitaine. La Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (CCIMP), en première ligne dans le pilotage de ce grand événement culturel, n'a eu de cesse d'appeler au « jeu collectif » en direction des élus locaux. Ce soir-là, cependant, peu avant 19 heures, le maire, le président du Conseil général et celui du Conseil régional attendent chacun au pied de leur institution pour lancer autant de petites « Grandes Clameurs » imaginées par le comité d'organisation pour inaugurer les festivités. Par ailleurs, depuis plusieurs mois, la méfiance grandit parmi les associations culturelles et les collectifs d'habitants, inquiets de ne pas avoir été intégrés au projet. Un certain nombre d'entre eux considèrent ce type d'événement comme le cheval de Troie de politiques urbaines néo-libérales qui instrumentalisent la culture au profit

du seul développement économique et qui se traduisent par l'accroissement de la ségrégation sociale et la mise au pas de l'identité de la ville.

Les médias locaux et nationaux ont de leur côté multiplié les sujets pour vanter ce nouveau Marseille qui émerge. Certes, quelques-uns des grands chantiers initiés pour l'occasion ne seront achevés que quelques mois plus tard. Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), premier musée national décentralisé et geste architectural spectaculaire imaginé par Rudy Ricciotti, sort de terre, mais ne sera inauguré qu'en juin. Supposé devenir l'équipement étendard de la modernité de la ville sur l'ancien port industriel, il voisine avec la Villa Méditerranée, chère au président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), et qui ne sera, elle aussi, prête qu'au printemps 2013. Des Terrasses du Port, vaste complexe commercial, juste à côté, on ne perçoit encore que les fondations, mais les recours des riverains ont été écartés par la justice administrative. Plus rien ne s'oppose à la construction des 61 000 m² de commerces au cœur du futur quartier d'affaires lancé en 1995 par l'Établissement public d'aménagement urbain et de développement économique Euroméditerranée (EPAEM). Le nouveau front de mer marseillais dessine les contours symboliques et matériels de la supposée « ville de demain ». Le projet urbain n'est plus seulement consigné dans les planches des architectes et les papiers glacés des revues d'aménageurs, mais prend forme dans un des plus imposants chantiers à ciel ouvert d'Europe : des musées, un centre commercial, une salle de spectacle, des logements de haut standing, et la tour de 145 mètres de haut qui abrite le siège du premier employeur privé de la ville, et troisième compagnie maritime mondiale, l'armateur CMA-CGM. La scène du nouveau Marseille est dressée sur l'espace qui accueillait autrefois les équipements de l'industrie portuaire, symbole de l'âge d'or de la ville au début du xx^e siècle. Un peu plus près de son cœur, la rénovation du Vieux-Port est achevée. Une ombrière de 1 000 m² projette un miroir sur son plafond et donne l'impression aux visiteurs, touristes et habitants, de marcher sur la tête. Elle accueille en ce soir d'ouverture de l'année Capitale près de 400 000 personnes ; ce qui n'empêchera pas, le quotidien *Libération* de parler le lendemain d'une cérémonie d'ouverture « pauvrissime ». Marseille ne parvient même pas à se hisser à la hauteur de son cliché d'ébullition, mais conserve intacte sa capacité à reproduire sa mauvaise image.

L'aperçu de ce soir de janvier 2013 pose les jalons d'une enquête sociologique sur l'internationalisation d'une ville. Elle résume quelques-uns des éléments constitutifs de l'internationalisation des territoires : une opération culturelle adossée à un projet d'aménagement urbain et de développement économique,

la construction d'équipements spectaculaires destinés à émettre des signaux en direction des investisseurs et des touristes, des tentatives de requalification d'une image dégradée, un pouvoir urbain fragmenté, une agglomération morcelée, et des acteurs économiques qui revêtent les habits d'entrepreneurs métropolitains.

Qu'est-ce que l'internationalisation d'une ville ?

L'étude des politiques d'internationalisation d'une ville constitue une entrée pour saisir les mutations des pouvoirs urbains. L'ambition de cet ouvrage sera de proposer une lecture de l'internationalisation de Marseille en mobilisant une sociologie politique de la production urbaine. Celle-ci interroge les protagonistes, publics et privés, de l'action publique urbaine qui sont pris entre, d'une part, l'impératif de la représentation collective de l'intérêt local comme ressource pour accroître la capacité d'action d'un territoire ; et de l'autre, les conflits de légitimation, les rivalités politiques ou bureaucratiques qui se traduisent par un morcellement du gouvernement local.

Pour commencer, il faut restituer la dynamique de l'internationalisation des villes dans les relations entre les États et les espaces urbains. Sur ce point, l'évolution actuelle semble illustrer la substitution d'une compétition entre États par une concurrence entre centres métropolitains. Ces derniers seraient redevenus les lieux principaux de l'échange et de la concentration du pouvoir économique, tels que Max Weber les décrivait dans les villes de la Renaissance (Weber, [1915], 2015). Toutefois, « l'affaiblissement » des États est équivoque.

Les processus de mondialisation transforment, certes, les espaces urbains de manière si violente (Davies, 2006) qu'on peut s'interroger sur la pertinence de la ville comme type de relations entre une société et des territoires. Pour les tenants de l'hypothèse des « villes rétrécies » (Fol, 2010), par exemple, la fragmentation, la polarisation sociale et spatiale, l'organisation en réseau auraient fait disparaître la ville dans les tourbillons de l'« économie des flux » et des réseaux (Borja, Castel, 1997 ; Veltz, 2014). Toutes stimulantes soient-elle pour mettre à jour les conséquences de la transformation du capitalisme sur le gouvernement des villes, ces analyses ont, de mon point de vue, minoré les formes d'organisation territoriale, les institutions et les réseaux d'acteurs qui

rendent possible les flux d'échange. En contrepoint, je montrerai comment le territoire se saisit autant qu'il est saisi par les processus de mondialisation.

L'internationalisation des villes soulève trois séries de questions au regard des pouvoirs urbains. Premièrement, quelles sont les capacités d'action stratégique des acteurs ? Deuxièmement, quelles sont les marges de manœuvre des personnels politiques par rapport aux mécanismes marchands ? Et troisièmement, quels sont les effets socio-spatiaux des politiques publiques ? Pour y répondre, et plutôt que d'envisager l'internationalisation des villes comme contexte stratégique ou contraintes, ces dispositifs seront considérés comme des instruments d'action publique (Lascoumes, Le Galès, 2005). La démonstration dévoilera des dynamiques instables et fragmentées d'agencements entre les acteurs de la production urbaine (administrations centrales, acteurs privés de marché et gouvernements locaux) qui mettent en œuvre les politiques de l'internationalisation d'une ville.

Cette hypothèse de la fragmentation s'inscrit dans la controverse qui anime la géographie urbaine néo-marxiste et les approches néo-wéberiennes qui se réclament d'une sociologie de la gouvernance urbaine. Pour les premiers (Harvey, 1978, 1985 ; Moulaert et al. 2003, Brenner, 2004 ; Peck, Tickell, 2002), les politiques urbaines sont le produit de la soumission des acteurs politiques aux forces du marché. Transposées à l'étude de l'internationalisation des villes, ces approches font dépendre les performances des politiques publiques de l'insertion des espaces urbains dans des marchés internationaux. Dans ce cadre, les acteurs privés ne sont plus de simples partenaires, mais des vecteurs centraux du développement urbain tandis que le personnel politique s'ajuste aux évolutions économiques. Accréditant cette thèse de la domination des forces du marché et des rivalités entre blocs territoriaux, ces travaux (Amin, Thrift, 1994 ; Knox, Taylor, 1995 ; Savitch, Kantor, 2002) réduisent l'internationalisation d'une ville aux relations entre le capitalisme mondialisé et les territoires métropolitains, en particulier les plus importants d'entre eux, les fameuses « villes globales » (Sassen, 1991). Certes, ces travaux ont été utiles pour décrire les conditions d'émergence des villes comme acteurs ou objets de la mondialisation, mais ils comportent des faiblesses. Ils peinent ainsi à rendre compte de la variété de situations dans les villes intermédiaires au fonctionnement ordinaire (Robinson, 2006), c'est-à-dire peu sensibles aux variations des marchés de longue distance. Surtout, leur approche économiste et fonctionnaliste sous-estime le rôle des acteurs, des institutions et des régulations politiques.

Or, une étude approfondie de l'internationalisation d'une ville montre que tout n'y est pas qu'économique : les ressources détenues par les dépositaires de

la puissance publique, qu'elle soit nationale ou locale, comptent. Il faut donc convoquer ici des travaux de type néo-institutionnaliste qui requalifient la place des élites politiques urbaines (Le Galès, 1998, Pinson, 2003) dotées d'une autonomie et des ressources accrues pour formuler et mettre en œuvre des stratégies de développement. Montrant que les dynamiques de métropolisation n'ont pas fait disparaître la centralité urbaine, Patrick Le Galès (2003) formule une hypothèse audacieuse. Un « nouvel intermède historique » favorable aux villes européennes se serait ouvert à la faveur de la mondialisation, de la construction européenne et de la recomposition des États nationaux. L'internationalisation des villes aurait ainsi permis à leurs élites d'accumuler des ressources de gouvernement. Ce mouvement de redistribution de l'autorité politique profite aux villes qui parviennent à former autour d'elles des acteurs collectifs et redessine les conditions d'exercice de la « gouvernance urbaine ». Cette dernière désigne un ensemble de « processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions au sein de réseaux d'action publique qui tentent d'atteindre certains objectifs discutés collectivement dans un univers fragmenté et incertain » (Bagnasco, Le Galès, 1997). Cette approche a contribué à repenser les questions décisives qui se posent à l'action publique locale : quels sont les types d'acteurs impliqués ? Comment les intérêts se confrontent-ils et s'alignent-ils ? Quels sont les conflits et les coopérations qui animent les réseaux des politiques publiques ?

En conséquence, une analyse des politiques internationales menées au sein des villes devrait pouvoir rendre compte des dimensions extra-économiques relatives au prestige et à la puissance, qu'elles visent à accroître la légitimité des pouvoirs locaux (Béal, Pinson, 2014) ou qu'elles s'intègrent dans des opérations de commémoration et d'activation de la mémoire collective (Lavabre, 2000).

C'est donc sur cette ligne de crête, entre perspective néo-marxiste et approche de la gouvernance urbaine que l'analyse s'appuiera, tant l'internationalisation des villes fournit des terrains stimulants pour discuter les points forts et dépasser les points aveugles de ces cadres d'analyse.

L'hypothèse qui sera défendue dans cet ouvrage visera à mettre à distance le postulat de la disparition de la régulation politique, d'une part, et celui du recouvrement de la capacité d'action des élites urbaines, d'autre part. Une analyse fine de l'internationalisation d'un territoire contribuera à rompre avec le fonctionnalisme qui fait du personnel politique un agent dominé par la machine économique. Mais la mise en œuvre des politiques d'internationalisation à l'échelle d'un espace urbain ne fait pas pour autant de l'élue une figure obligée du consensus ou un serviteur de la coordination ; elle envisage aussi les situations

conflictuelles. Si le politique compte et n'a pas disparu, tant s'en faut, il ne joue pas forcément le rôle de facilitateur de la représentation collective des intérêts territoriaux. Il peut aussi être un accélérateur de conflits ne serait-ce qu'en inscrivant les politiques publiques de l'internationalisation dans l'agenda de la compétition politique. C'est dans cette perspective que ce livre envisagera les politiques internationales d'un territoire morcelé.

Les politiques internationales marseillaises qui seront étudiées ici sont donc particulièrement hétérogènes : coopération décentralisée, politiques européennes, diplomatie des villes et des régions, politiques d'attractivité, organisations d'événements internationaux et mobilisation pour la captation de labels et de trophées. Recouvrant des secteurs d'actions publiques divers, sans pour autant être strictement transversales, elles font intervenir des acteurs publics et privés, locaux, nationaux et internationaux. C'est donc la question de la traduction de la recomposition de l'échange politique territorial (Négrier, Jouve, 1998) qui sera posée par l'observation de l'internationalisation d'une ville.

Récits d'action publique et fragmentation des pouvoirs urbains

L'enquête débutée en 2007 fut guidée par le souci de comprendre et d'expliquer les dispositifs d'une action publique locale orientée à l'international sur la recomposition du gouvernement urbain à Marseille. Deux hypothèses seront ici principalement défendues : la première consistera à introduire des éléments cognitifs dans l'appréhension de l'internationalisation des territoires ; la seconde soulèvera l'enjeu de la pluralisation des systèmes de gouvernements urbains et des conflits de légitimité qui animent ses acteurs et ses institutions dans sa mise en œuvre.

En premier lieu, je défendrai l'idée selon laquelle une étude de l'internationalisation des villes ne peut faire l'économie des dimensions cognitives de la production de l'action publique. Sur ce point, le recours au concept de « récit » (Radaelli, 2000), au sens de « connaissance appréhendée empiriquement qui peut être une ressource utilisée par les acteurs, tout autant qu'elle fournit la structure où l'action est circonscrite » sera utile pour considérer la manière dont les discours politiques locaux articulent l'histoire de la ville de Marseille avec des politiques d'internationalisation. L'objectif sera donc de

comprendre comment s'articule un récit politique avec une action publique locale orientée à l'international : comment, par exemple, des investissements mémoriels du passé sont « légendarisés », mobilisés par des experts du développement local, incorporés par le personnel politique, et constitutifs de ressources dans des logiques de guichet pour justifier et financer la mise en œuvre de l'internationalisation. Pour retracer ces processus complexes, je m'inspirerai des travaux de Philippe Zittoun invitant à suivre Foucault pour s'intéresser non à « des représentations qu'il peut y avoir derrière des discours, mais [à] des discours comme des séries distinctes et régulières d'événements » (cité dans Zittoun, 2007). Je soulignerai des modes de circulation de mythes attachés à la ville qui, transposés dans les discours politiques, donnent corps au récit méditerranéen. Cette « construction pragmatique et discursive » est mobilisée par les acteurs locaux en vue d'engendrer une requalification de l'image et de l'attractivité du territoire marseillais et obtenir une série de rétributions accordées par l'administration centrale, les organisations internationales et les groupes privés lorsqu'ils décident de transférer des ressources lors de l'implantation d'organismes ou de la gestion de projets dédiés à la centralisation et à la diffusion d'une expertise en Méditerranée depuis Marseille. Au début des années 2010, alors que se menait cette enquête, les révolutions arabes et le durcissement du discours et des politiques nationales sur les questions migratoires ont considérablement fragilisé les fondements narratifs et les conditions pratiques de l'internationalisation de Marseille. Loin de constituer un obstacle à l'analyse, cette crise du récit méditerranéen permet de voir se développer des prises de position des acteurs et des conflits autour de ce qui est pourtant présenté comme un « sublime consensus ». En dénaturant l'impératif méditerranéen qui guiderait l'internationalisation de Marseille et en montrant que sans être pure opportunité stratégique, il n'est pas partagé par tous, cette séquence prolonge l'espace d'observation et enrichit le caractère dynamique de l'analyse. Ces tentatives contrariées de construction méditerranéenne de Marseille constitueront le fil conducteur qui soude les différents dispositifs étudiés.

En second lieu, les travaux qui viennent d'être mentionnés se rejoignent pour montrer la prégnance des enjeux internationaux sur les agendas des acteurs locaux (Vion, 2001). Ils soulignent que les processus de mondialisation et d'eupéanisation se traduisent par une mobilité accrue des investisseurs et des entreprises, tandis que les acteurs publics locaux engagent leur territoire dans une compétition internationale supposée traduire une concurrence entre les territoires pour attirer des entreprises. Ces tentatives peuvent susciter des

formes inédites de coopération territoriale et se concrétiser par la constitution d'institutions ou de réseaux de coordination.

Pour autant, l'internationalisation de Marseille illustre la reproduction de la fragmentation territoriale, l'absence d'acteurs collectifs, la multiplication des procédures de coopération sans pratiques de coordination, en somme, la reconduction du morcellement historique et de la pluralisation des pouvoirs urbains. Loin de catalyser l'action et de résoudre la pluralité, l'internationalisation du territoire réintroduit les conflits et reproduit la fragmentation. Elle constitue de ce point de vue la poursuite de la compétition politique locale et des luttes d'institutions sur d'autres terrains. Dans son ouvrage sur la ville de Besançon, Olivier Borraz discutait de manière critique des hypothèses coordinatrices des pouvoirs locaux. L'intégration au sein d'un acteur collectif territorialement situé « devient l'aune à laquelle peuvent être évalués les "processus de coordination" » (Borraz, 1998). Procédant à un pas de côté par rapport aux travaux portant sur les capacités de coordination des gouvernements urbains, son approche préfère questionner les situations dans lesquelles un certain nombre d'acteurs publics et privés sont amenés à « gérer des problèmes multiples, hétérogènes, voire contradictoires ». C'est cette « différenciation croissante du gouvernement municipal » qui sera discutée dans cette étude de l'internationalisation de Marseille.

Au-delà de la marseillologie

La ville de Marseille fait l'objet d'une multitude d'analyses et de projection de sens communs, si bien qu'on peut parler avec Gilles Pinson de « marseillologie » pour critiquer les discours savants ou ordinaires qui tombent dans « l'explication particulariste pour défendre une ville injustement affublée d'une "mauvaise réputation". Ce travers peut notamment s'expliquer par le parti pris de ne pas recourir à la comparaison avec d'autres villes françaises ou européennes, parti pris qui compromet immanquablement l'objectif de banalisation de Marseille. (...) Ce regard trop centré sur Marseille conduit les auteurs à conclure à des spécificités marseillaises sur des aspects qu'une analyse plus approfondie aurait pu permettre de repérer dans d'autres villes. » (Pinson, 2006).

Dans le champ académique, les monographies des marseillologues souffrent, pour la plupart, d'un manque de dialogue entre les sous-champs des sciences

sociales (histoire, économie, sociologie et géographie urbaine) qui rend improbable la cumulativité des connaissances. Par ailleurs, à défaut de mobiliser des outils comparatifs, elles ont tendance à identifier de la singularité sans rattacher les phénomènes observés à des enjeux généraux qui peuvent se poser dans d'autres contextes. Elles négligent ainsi d'étudier l'évolution de la ville au regard des processus de transformation du pouvoir local et du capital global. En adoptant une posture critique à l'égard de ces travaux, à l'image de celle adoptée par André Donzel (2014) ou Cesare Mattina (2004, 2016), je porterai un soin particulier à ne pas appréhender la ville du seul point de vue de ses particularités ou de ses différences, mais à la saisir comme un site d'observation à partir duquel on peut étudier des dynamiques contemporaines de l'action publique locale (Guéranger, 2012).

Pour ne prendre que le seul exemple de la sociologie politique, un ouvrage mérite d'être cité et discuté tant il éclaire de manière exemplaire les conditions de production d'une connaissance sur Marseille et les biais particularisants de la marseillologie. Co-écrit par un journaliste, Michel Samson, et un anthropologue, Michel Péraldi et intitulé *Gouverner Marseille* (2006), l'ouvrage propose une « enquête dans les mondes politiques marseillais » à partir d'une description de diverses enceintes des échanges politiques locaux : la mairie, les syndicats, l'Olympique de Marseille (OM), le « milieu », le port, les friches industrielles, les quartiers nord, l'aménagement urbain, les communautés. Au cours de l'enquête, j'ai découvert que cet ouvrage était largement lu par les acteurs locaux qui y font fréquemment référence. Adopter une approche critique à l'égard de la marseillologie par le truchement de l'internationalisation de Marseille consiste à interroger les enceintes et les processus de négociations entre les acteurs locaux et l'administration centrale, les institutions européennes, les organisations internationales, les institutions para-publiques et les acteurs privés.

Les problèmes que pose la marseillologie ne sont pas confinés au champ académique. Les discours politiques et le sens commun, les articles de la presse locale et nationale, les reportages des télévisions dans leurs formats courts ou documentaires sont inondés de prêt-à-parler et de stéréotypes, si bien que dénoncer les clichés est en passe d'en devenir un nouveau. Qu'ils attaquent avec sévérité l'incurie et la corruption des pouvoirs locaux, la saleté des rues, le caractère frondeur historique de ses habitants, ou qu'ils valorisent le génie particulier imputé à la ville personnifiée, car dotée d'un tempérament et d'une exubérance, ces discours partagent un jugement exceptionnaliste sur la ville, où rien ne se passerait comme ailleurs. C'est précisément avec ce piège qu'il

faut rompre pour désexotiser et banaliser l'étude d'une ville. Considérant la marseillologie comme un défaut de la logique, il faut mettre à distance ce raisonnement tautologique qui s'apparente au culturalisme lorsqu'il déduit des comportements une « culture » jamais observable. Les Marseillais sont — au choix — rebelles, inciviques, gouailleurs... parce qu'ils sont Marseillais. C'est ce type de discours qui conduit à des sentences comme celles entendues sur le terrain, lors d'entretiens avec des responsables politiques locaux, des fonctionnaires ou des chefs d'entreprises, « vous ne pouvez pas comprendre, vous n'êtes pas d'ici » (paradoxe subtil, quand cette formule intervient après un autre passage obligé de la marseillologie, qui vante la ville composée de gens qui viennent d'ailleurs). Truffés de références à des traceurs sémantiques aussi creux que récurrents, ces discours fondent la trame discursive de la marseillologie composés d'un certain nombre de mots clés : 2 600 ans, cité phocéenne, rebelle, multiculturalisme, clientélisme, OM, porte d'Orient...

À rebours de cette posture qui se complaît dans l'identification d'improbables particularismes locaux, il m'a fallu, par l'ouverture de fenêtres comparatives, considérer ce territoire comme un autre, avec ses spécificités, certes, et doté d'un « esprit des lieux » pour reprendre l'expression des sociologues de Chicago, mais aussi avec ses propriétés partagées dans d'autres espaces. Le cas de Marseille, pas plus qu'une autre ville, ne relève d'un exceptionnalisme. La question marseillaise, comme les autres villes, doit pouvoir se poser à partir d'une restitution fine des conditions locales dans lesquelles se traduisent et s'incorporent des processus généraux. C'est entre ces deux propositions que j'ai cherché à comprendre comment se déployaient les politiques internationales qui participent à la production contemporaine des villes européennes.

Les terrains de l'internationalisation de Marseille

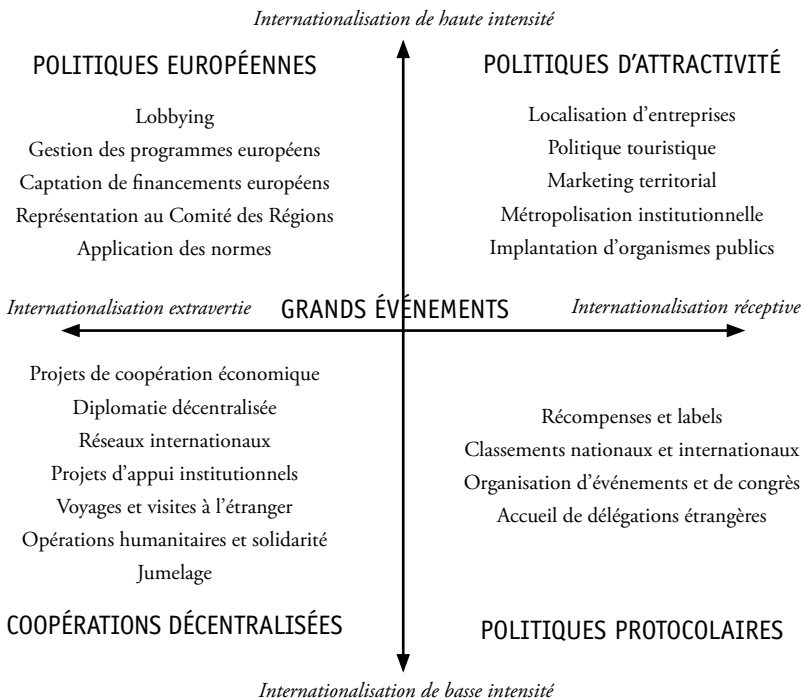
L'histoire récente de l'internationalisation des villes est marquée par un double processus de formalisation des activités au sein de politiques publiques et par leur professionnalisation. Les activités internationales des collectivités locales sont ainsi devenues en quelques décennies tout aussi bien un pan de l'action publique locale, qu'une variable transversale dans leur mise en œuvre. Le cas

marseillais présente ici, au-delà des singularités propres à chaque configuration territoriale, une illustration de cette tendance.

On se propose, pour conclure cette introduction, de dresser la cartographie des traductions possibles de l'internationalisation d'une ville. Cette représentation graphique constitue un guide pour comprendre l'articulation des dispositifs d'action publique de l'internationalisation des territoires. Elle repose sur deux variables principales.

Premièrement, l'internationalisation de Marseille est envisagée au travers de l'action extérieure de ses collectivités territoriales, mais aussi de politiques localisées qui ont une dimension internationale. Le parti-pris consistera à étudier l'international au travers du local, et à saisir le local au travers de la dimension internationale. Sur le schéma, cette distinction sera représentée par un continuum entre des dimensions *extraverties* et *réceptives* de l'internationalisation qui permettra de repérer les dispositifs en fonction de leurs usages en termes de projection des ressources urbaines et de réception des dynamiques mondiales.

La seconde variable est représentée par un axe vertical qui compare l'intensité des effets supposés du dispositif considéré sur la croissance économique locale. Plus un dispositif est situé en haut du schéma, plus l'action publique est supposée entraîner des retombées économiques ; plus il est bas, plus il est investi pour ses ressources symboliques. On qualifiera les premiers de politiques internationales



locales de *haute intensité* et les seconds de politiques internationales locales de *basse intensité*.

Coopération décentralisée, politiques européennes, d'attractivité et protocolaires, chacun de ces terrains de l'internationalisation de Marseille sera saisi comme analyseur des pouvoirs urbains.

***Les coopérations décentralisées :
des politiques d'aide au développement à l'échange de bonnes pratiques***

Situées dans le cadran inférieur gauche (internationalisation extravertie de basse intensité), les coopérations décentralisées embrassent les projets de coopération internationale. La coopération décentralisée trouve son origine dans les jumelages, initiés dès les années 1950, mais implique aussi des pratiques professionnalisées qui se concrétisent dans des coopérations techniques avec des partenaires étrangers. Au-delà de la diversité des contenus et des luttes de définition, les collectivités territoriales sont engagées simultanément dans de nombreuses configurations, allant de la démonstration de l'amitié internationale, comme dans le cas d'*opérations humanitaires et de solidarité internationale*, à la formation pour la maîtrise de compétences et de capacités dans le cadre des *projets d'appui institutionnel* ; à l'échange de bonnes pratiques au sein de *réseaux internationaux de collectivités territoriales* ; et enfin, à des *projets de coopération économique*, le plus souvent entre des partenaires occidentaux. Tout coexiste, si bien qu'il est vain de conclure à la disparition de formes supposées traditionnelles de la coopération (échanges culturels, expression de la solidarité) au profit de formes supposées modernes (développement économique, logiques projet et partenariales). Une approche de l'internationalisation des villes par le truchement de la *diplomatie décentralisée* mettra, quant à elle, à jour les configurations d'interactions entre les acteurs locaux, nationaux et européens plus complexes qui offrent aux acteurs locaux un accès aux négociations intergouvernementales.

***Les politiques européennes : les autorités locales et régionales,
comme petits entrepreneurs de l'Europe***

Situées dans le cadran supérieur gauche (internationalisation extravertie de haute intensité), elles regroupent les modalités multiples par lesquelles les collectivités locales se saisissent du système politique européen. La mobilisation des acteurs locaux en vue de leur reconnaissance sur la scène européenne ne se résume plus à l'exercice d'un *lobbying*. La veille et la candidature des

autorités locales et régionales en vue d'obtenir des financements de l'UE font désormais partie des routines bureaucratiques et l'objet d'un savoir-faire local. En examinant les dynamiques d'apprentissage et la professionnalisation des pratiques européennes, je soulignerai que la participation à la *gestion de programmes européens* a été favorisée par l'expérience de la Politique régionale et articulée aux politiques du développement économique local, pour devenir l'un des instruments de sa mise en œuvre. L'espace des politiques européennes dépasse progressivement les enjeux strictement locaux pour porter sur des dynamiques transnationales. En retour, les politiques transnationales imaginées par les acteurs locaux s'insèrent dans les dispositifs de développement local si bien qu'à partir des années 1990, ceux-ci ne cesseront de revendiquer une reconnaissance en tant qu'acteurs de la coopération internationale décidée à Bruxelles et dans les chancelleries.

Les politiques d'attractivité : du marketing territorial à la captation et à la diffusion des ressources internationalisées

Le chapitre consacré aux politiques d'attractivité mises en œuvre par les acteurs publics permettra d'explorer la question de l'internationalisation des territoires susceptibles de stimuler la croissance locale. Ce domaine interroge les mobilisations locales en direction des opérateurs privés et des organisations internationales. L'enjeu de l'attractivité s'insère dans une supposée « compétition des territoires » pour l'exercice des fonctions de *leadership* au sein d'un espace transnational imaginé. Il se traduit par la multiplication des initiatives de *marketing territorial*. Sur le plan économique, il s'agit de favoriser la *localisation d'entreprises* internationales ou du moins, de leurs sièges régionaux ; sur le plan institutionnel, de nouer des coopérations multilatérales en vue de *l'implantation d'organismes publics* et de l'accueil de leurs délégations régionales, comme on le verra en retraçant et comparant les trajectoires d'installation de l'institut de Recherche pour le Développement ainsi que d'une antenne de la Banque mondiale à Marseille.

Les politiques protocolaires : l'internationalisation des villes, mise en scène du pouvoir local

Une partie du travail des fonctionnaires des services internationaux des collectivités territoriales consiste dans la préparation de *l'accueil de délégations étrangères* au rythme moyen, à Marseille, de trois cents par an. La liste de ces visites est révélatrice de leurs fonctions dans lesquelles la mission de représentation y côtoie celle de diffusion du savoir-faire local : ministres, ambassadeurs,

personnalités adressées par le Ministère des Affaires étrangères. De même, les voyages effectués par les édiles ou les chefs d'entreprises pour promouvoir le territoire ou apprendre les « bonnes pratiques » éprouvées ailleurs font partie intégrante de la palette des politiques internationales. Les *visites* effectuées par les acteurs économiques, celles menées par le maire en Chine ou en Algérie s'apparentent à des missions de relation publique, mais ne sont pas dénuées de rituels politiques lorsque le maire endosse tout à la fois l'habit du diplomate et d'ambassadeur de la cause économique locale. La dimension protocolaire de l'internationalisation souligne ainsi, outre la circulation et la mobilité transnationale des politiques publiques, les interpénétrations entre ses aspects réceptifs et extravertis, et entre les rétributions symboliques et économiques qu'elle est supposées engranger.

Les trophées de la gouvernance urbaine : Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013 et le label Métropole French Tech

Les trophées et prix décernés par les institutions nationales et internationales, publiques ou privées, sont devenus depuis le début des années 2000 un instrument des politiques urbaines visant à certifier les performances économiques d'un territoire et la qualité de la gestion territoriale dans un secteur de l'action publique (Epstein, 2013b). La comparaison de deux trophées acquis par les acteurs du territoire marseillais ces dernières années et qui comportent une forte résonance internationale constituera une politique internationale locale à la jonction des axes de réception et d'extraversion, ainsi que des hautes et basses intensités.

Le premier est le label de Capitale européenne de la culture pour l'année 2013 et obtenu en 2008. Reposant sur le constat partagé par les institutions publiques nationales et européennes et les opérateurs privés selon lequel la culture apporte une contribution décisive aux requalifications urbaines en combinant des ressources matérielles : la transformation physique des espaces urbains ; et symboliques : la réinvention de la ville à partir des propriétés enchantées de la « ville créative » (Evans, 2009), cette récompense est supposée procurer un avantage comparatif pour le territoire. Moteur du développement économique, ce type de grand événement international est pensé comme accélérateur d'attractivité pour les villes qui les organisent. En l'espèce, l'opération Capitale européenne de la culture est imaginée par les acteurs de marché qui l'ont porté, comme un moyen de parachever le positionnement international de la ville, en adressant de nouveaux signaux en direction des investisseurs potentiels.

Le second label étudié sera le titre de « Métropole French Tech » attribué à « l'écosystème » de l'aire urbaine Aix-Marseille en novembre 2014. Il récompense la densité du tissu que composent les acteurs de l'économie numérique sur le territoire et vise à améliorer les dispositifs publics et privés d'accompagnement des start-up et des entreprises innovantes à forte croissance afin d'accroître la compétitivité de ces entreprises et l'attractivité internationale du territoire métropolitain. La mobilisation des collectivités locales, des agences para-publicques et de certains acteurs privés pour obtenir ce label contribue à renseigner la question des pouvoirs urbains et de ses systèmes d'acteurs dans ses relations avec l'État, ainsi que dans la recomposition horizontale du gouvernement urbain.

Ces deux modalités de distinction des territoires seront discutées dans le dernier chapitre et succéderont aux analyses des projets de coopération décentralisée à l'échelle du territoire marseillais ; des politiques européennes de la Région PACA ; et des dispositifs d'attractivité mis en place depuis une décennie. Au préalable, il faut revenir sur les conditions d'invention de l'ambition méditerranéenne promue par les acteurs de l'internationalisation de Marseille pour en saisir son histoire et ses légendes, ses fondements cognitifs, ses experts et ses traductions politiques.

Chapitre 1

Mythes et pseudo-histoire d'une ville du monde

LES ÉDILES, les experts du développement local et le sens commun se rejoignent pour présenter Marseille comme une ville naturellement et historiquement ouverte à l'international. Le rappel de la fondation « phocéenne » de la cité, devenue le qualificatif obligé de tout reportage médiatique, le souvenir de l'âge d'or de la prospérité de son port industriel associée à la centralité de Marseille au sein de l'Empire colonial ou encore la mention récurrente au « brassage » de sa population... Marseille détiendrait une mystérieuse légitimité de l'international. En prenant le parti de réinscrire l'internationalisation de ce territoire dans son épaisseur historique, de la formation du système industrialo-portuaire à l'héritage des décolonisations, et plutôt que de préjuger des effets d'une stratégie à partir de laquelle s'aligneraient des politiques publiques, je propose d'interroger les conditions de l'invention de l'ambition d'occuper une fonction de « capitale » du monde euro-méditerranéen. Ce n'est pas tant l'histoire de Marseille, que la façon dont elle est récitée par les élites urbaines qui fait l'objet de ce chapitre. En d'autres termes, je m'intéresse ici à la pseudo-histoire de la ville et aux fictions avec lesquelles les entrepreneurs de l'internationalisation fabriquent leurs discours instituant, d'une part, et fondent en légitimité l'action publique mise en œuvre, d'autre part. C'est donc l'internationalisation avant sa traduction en catégorie d'action publique qui est discutée.

Le point de départ sera de considérer que les questions internationales sont omniprésentes dans les discours et les pratiques des personnels politiques marseillais. Le thème de la projection internationale de la ville fonctionne à la fois comme une construction et comme une contrainte. L'originalité du cas de Marseille réside moins dans sa position géographique, puisque de très nombreuses villes revendiquent la position de carrefour de l'Europe, mais dans la permanence du facteur international dans la représentation d'un passé exceptionnalisé. La longue histoire de la ville est en effet énoncée par les acteurs locaux sur le ton de l'inséparable destin international. Difficile de faire abstraction du contexte historique local, en particulier du passé colonial